

Prendre place

Les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec

Marine Maurin

Volume 27, numéro 2, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037691ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037691ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurin, M. (2015). Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253–269. <https://doi.org/10.7202/1037691ar>

Résumé de l'article

Pour assurer leur survie : se nourrir, se soigner, se laver, se vêtir et trouver un toit, les femmes sans abri font appel aux différents dispositifs d'aide présents dans la ville. Elles circulent parfois depuis des années entre les différents centres d'accueil (de jour), d'hébergement, faisant de leur parcours quotidien un territoire principalement ancré dans le monde de l'assistance. Basé sur une ethnographie multisituée, menée en France et au Québec, cet article propose d'analyser les formes que prend ce phénomène d'institutionnalisation des femmes sans abri et les enjeux qui en émanent.



Prendre place : *les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec*

Marine MAURIN
Étudiante au doctorat en sociologie
Université Jean Monnet (France)

Pour assurer leur survie : se nourrir, se soigner, se laver, se vêtir et trouver un toit, les femmes sans abri font appel aux différents dispositifs d'aide présents dans la ville. Elles circulent parfois depuis des années entre les différents centres d'accueil (de jour), d'hébergement, faisant de leur parcours quotidien un territoire principalement ancré dans le monde de l'assistance. Basé sur une ethnographie multisituée, menée en France et au Québec, cet article propose d'analyser les formes que prend ce phénomène d'institutionnalisation des femmes sans abri et les enjeux qui en émanent.

Mots clés : femmes sans-abri; monde de l'assistance; survie; ancrage; ethnographie.

In order to survive: to feed, dress and treat themselves or to find a shelter, homeless women use different social services in the city. Their daily itineraries are made by "homeless assistance world". Moreover, they sometimes run for years between drop in center and shelters. Based on a multi-sited ethnography, led in France and in Quebec, this article

proposes to analyse the different forms of the “shelterization” process for homeless women and its issues.

Key words: homeless women; shelterization; social services; ethnography.

INTRODUCTION

« Avant, je pensais que l’itinérance c’était que des hommes. Mais quand je suis arrivée au Chaînon¹, je me suis dit : “ah ouais, elles sont toutes là!” » (Claire², 57 ans).

Le phénomène du sans-abrisme³ est souvent analysé au regard de la survie entre la rue et les dispositifs d’assistance (Choppin et Gardella, 2013). Certains travaux ont pu relever l’importance de la débrouille des individus survivant d’expédients. D’autres ont montré que pour assurer leur survie au quotidien, de jour comme de nuit, les individus font appel aux dispositifs d’accueil et d’hébergement présents dans la ville (Pichon, 2002, 2007; Roy *et al*, 2006). Néanmoins, encore peu d’enquêtes se sont penchées spécifiquement sur la situation des femmes sans-abri (Marpsat, 1999; Amistani, 2001; Lanzarini, 2003; Vidal-Nacquet, 2005 pour la France, et notamment Laberge, Morin et Roy, 2000; Laberge, Roy et Rozier, 2003 pour le Québec⁴), alors que le phénomène du sans-abrisme touche de plus en plus les femmes dans nos sociétés occidentales. En 2012, en France, selon l’INSEE⁵, elles représentent 40 % des sans-domicile⁶. Au Québec, les dernières données statistiques concernant la population itinérante montrent que 23 % des itinérants sont des femmes (Fournier, 2001). De plus, en France comme au Québec, les femmes s’exposent peu dans l’espace public, et peu d’entre elles dorment dans des espaces non prévus pour l’habitation (INSEE, 2012; Fournier, 2001). L’invisibilité des femmes dans les espaces publics contribue sûrement à cette faible observation du phénomène. Comme la citation

1. Maison d’hébergement à Montréal.

2. Les noms utilisés dans ce document sont fictifs.

3. Néologisme qui se veut être la traduction en français du terme homelessness.

4. Ceci n’est pas une liste exhaustive. Pour autant, sur les plus de 550 références recensées dans l’ouvrage dirigé par Katia Choppin et Édouard Gardella (2013) concernant les écrits en sciences sociales sur le sans-abrisme, publiés en langue française entre 1987 et 2012, seulement une dizaine de ces références portent directement sur les femmes.

5. Institut national de la statistique et des études économiques.

6. Selon les contextes nationaux, les acteurs et les situations, plusieurs catégories sont mobilisées pour désigner les personnes : sans-abri, sans-domicile, SDF, itinérant. Du côté français, les catégories utilisées renvoient à des significations et à des usages différents, alors que du côté québécois, la catégorie « itinérant(e) » semble faire consensus (pour plus de précisions : (Maurin, 2013; Pichon (dir.) 2008)). Dans cet article, pour des raisons de compréhension, les catégories seront mobilisées en fonction des différents contextes et situations de désignation.

précédente de Claire le laisse entendre, ce n'est qu'une fois que l'on a recours aux dispositifs d'accueil et d'hébergement que l'on se rend compte de l'existence de femmes itinérantes. Le recours aux dispositifs d'accueil et d'hébergement c'est-à-dire leur expérience de l'assistance⁷ est donc au cœur du sans-abrisme féminin.

UNE APPROCHE ÉCOLOGIQUE DE L'EXPÉRIENCE DE L'ASSISTANCE

Les dispositifs de l'assistance sont multiples et constituent un environnement segmenté (Brousse, 2006) de par la diversité des organisations (étatiques, associatives/communautaires, caritatives, religieuses, etc.), des acteurs (professionnels, bénévoles), des espaces (centres de jour, d'hébergement à plus ou moins long terme destinés à des publics spécifiques), des activités (distribution de repas, vestiaire, accompagnement social, thérapies) et des valeurs promues (autonomie, inclusion, *empowerment*, réinsertion, etc.). Ce monde de l'assistance, compris dans sa dimension écologique, constitue un « système de prises » (Joseph, 1997) qui invite les femmes sans-abri à « explorer cet environnement pour y trouver des points d'appui en vue d'organiser leurs conduites » (Quéré, 1999, p. 312). La prise, au sens de l'affordance (Gibson, 2014), facilite l'interaction avec le monde de l'assistance, elle « est une disponibilité pratique dans un contexte et pour une activité donnés » (Joseph, 1997, p. 134). Elle permet de repérer des ressources afin de survivre (Pichon, 2007; Roy *et al.*, 2006) : se nourrir, trouver un toit, se soigner, se laver, se vêtir⁸. Plus que l'usage de ces dispositifs, ce sont surtout les adaptations de ce monde et les adaptations à ce monde qui nous intéressent. Ainsi, prendre place ne signifie pas seulement agir en vue d'assurer la survie, mais également s'installer dans un monde, y être accepté et y développer de nombreux attachements⁹. En ce sens, nous nous concentrerons dans cet article sur un type d'expérience¹⁰, engendré notamment par le temps passé dans le monde de l'assistance, appelé la *shelterization* (Grimard, 2011), à savoir un processus d'institutionnalisation où les femmes se saisissent de l'assistance comme un milieu de vie. De nos observations effectuées tant en France qu'au Québec concernant ce phénomène, deux situations typiques émergent : l'ancrage dans un dispositif et la circulation entre les dispositifs. Ces situations ne sont pas exclusives. Au cours de

7. Le terme d'assistance est utilisé dans un sens simmélien, il marque l'importance de la relation aux dispositifs d'assistance. Pour plus de précisions sur la relation d'assistance voir Simmel (1998[1907]).

8. Pour autant, une prise ne détermine pas entièrement l'action, elle invite, suggère des potentialités, des opportunités d'agir.

9. Ici, le concept d'attachement est utilisé au sens large : de l'attachement affectif à l'attachement au sens de dépendance, de fixation.

10. D'autres femmes vont utiliser une ou deux fois certains services de l'assistance et ne plus réapparaître. Nous focalisons donc notre analyse sur les femmes qui passent du temps dans ces lieux.

leur « carrière de survie » (Pichon, 2007), les femmes feront plutôt l'expérience de l'ancrage ou encore celle de la circulation. Pour autant, toutes deux peuvent mener à une relation d'emprise, à savoir au fait de se retrouver dans l'obligation de demander de l'aide et d'être dans « l'impossibilité de transformer l'état de relations asymétriques » (Chateauraynaud, 1999). Dans cet article, il s'agit de décrire comment tant la situation de l'ancrage que celle de la circulation peuvent devenir des relations d'emprise.

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées dans cet article proviennent d'une thèse de sociologie en cours. L'enquête a été réalisée à Saint-Étienne, une ville moyenne du sud-est de la France puis s'est poursuivie à Montréal au Québec. Notre enquête ethnographique multisituée (Marcus, 1995/2010) prend en compte différents points de vue : celui des femmes sans-abri et celui des acteurs du monde de l'assistance. Elle repose sur des observations fines et denses dans différents espaces : centre de jour, centre d'hébergement, commissions d'attribution d'hébergement, services d'orientations, qui constituent, ensemble, des fragments de l'expérience quotidienne des femmes sans-abri. Notre démarche de recherche a pour objectif de reconstituer et de qualifier les relations que ces femmes établissent dans le monde de l'assistance. Dans cet article, nous ne mobiliserons qu'une partie du matériau recueilli pouvant éclairer cette question des adaptations des femmes au monde de l'assistance. Du côté français, nous nous appuyerons sur des observations participantes menées pendant un an et demi au Bistrot social¹¹, un accueil de jour pour hommes et femmes sans-abri, ainsi que sur des observations effectuées au SIAO¹² (service intégré d'accueil et d'orientation), plateforme qui regroupe les offres et demandes d'hébergement. Ces données permettront de mieux comprendre les situations de circulation entre les dispositifs d'hébergement. Du côté québécois, nous utiliserons notre travail ethnographique menée à La rue des Femmes, une ressource communautaire qui comprend un « *continuum* de services » : de l'accueil de jour en passant par l'hébergement d'urgence jusqu'à l'hébergement à moyen terme où nous avons pu mener des observations ainsi que des entretiens avec des femmes accueillies et des membres du personnel¹³. Notre travail ethnographique relève d'une théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 2009) s'appuyant sur une comparaison continue de situations. En ce

11. Cet accueil de jour est géré par l'association Triangle.

12. Nous avons pu observer pendant deux mois les rendez-vous entre les travailleuses sociales et les demandeurs d'hébergement. Nous avons également assisté à 28 commissions.

13. Nous avons pu observer le quotidien à La rue de Femmes pendant deux mois et demi. De plus, huit entretiens ont été menés avec des femmes itinérantes et six entretiens avec des membres de l'équipe.

sens, l'utilisation de données issues de contextes nationaux différents soutient l'analyse de situations typiques concernant l'expérience de l'assistance.

PRENDRE PLACE : S'ANCER DANS UN DISPOSITIF

L'aménagement des lieux : de l'espace de survie au « comme chez soi »?

À La rue des Femmes, la relation est considérée comme « la base¹⁴» de l'intervention : il faut « faire du lien¹⁵», le créer ou le recréer pour ces femmes qui ne seraient plus en mesure de se maintenir dans un réseau relationnel. Ici, la théorie de la désocialisation (Vexliard, 1956) semble faire écho à la conception de l'itinérance de La rue des Femmes qui insiste sur les problèmes de santé relationnelle¹⁶ des femmes accueillies. Ce ne sont donc pas les facteurs structurels comme la montée du chômage, la précarisation de l'emploi ou encore les difficultés d'accès à un logement qui sont au cœur du travail de La rue des Femmes, mais bien les ruptures sociales et familiales. C'est donc en partant du postulat que les femmes n'ont plus de prises dans d'autres réseaux (famille, travail, amis, etc.) qui peuvent les faire tenir, que La rue des Femmes se donne comme mission de recréer un « espace d'appartenance », un « milieu de vie » pour reprendre les termes des interviewées. Dans cette perspective, le postulat du « vide relationnel et social » (Martuccelli, 2002, p. 99), qu'il va falloir combler, enclenche les modalités de l'intervention.

Ici, la responsable de l'intervention a l'habitude de dire que pour certaines femmes qui ont vécu longtemps dans la rue, ça prend une moyenne de sept ans pour retrouver à nouveau confiance, je pourrai dire dans un organisme et presque pour certaines, juste dans une personne, mais qui est une personne de l'organisme, donc ça s'élargit à l'organisme. Ça veut dire qu'il y a des femmes qui sont très, très éloignées de l'autonomie. Avant de travailler sur l'autonomie, donc à un travail de référence, la première étape, c'est retrouver un lieu d'appartenance, un lien d'appartenance, un groupe d'appartenance, qui va signifier le premier pas vers l'inclusion. (Intervenante, La rue des Femmes)

14. Expression souvent utilisée par les intervenantes.

15. Idem.

16. Pour La rue des Femmes, « ces femmes souffrent de profondes blessures relationnelles causées par toutes formes d'abus et d'exclusion subies depuis l'enfance. Ces violences ont brisé leurs capacités relationnelles. » (Site Internet La rue des Femmes). Dans cette perspective « la perte de logement, la pauvreté et l'état d'itinérance sont la conséquence de la perte de santé relationnelle » (document La rue des Femmes). Cette conception de l'itinérance se situe clairement à contre-courant du RAPSIM, par exemple, qui définit l'itinérance comme une complexité de facteurs individuels et structurels, dont ceux de la pauvreté et de l'accès au logement.

Pour « apprivoiser » les femmes et construire la relation d'aide, La rue des Femmes cherche à créer un lieu d'appartenance répondant dans un premier temps aux besoins primaires, soit manger, se laver, s'habiller et dormir, et qui, complémentirement, ne constituerait pas un espace trop contraignant.

C'est nous qui nous adaptons à leur rythme. Et pas elles qui doivent s'adapter à nos projets sur elles : « Bon c'est quoi ton projet, on va faire un plan d'intervention et puis dans trois mois, il faut que tu aies bougé ton comportement sinon tu perds ta place. » Ça ne marche pas ça ici. C'est sûr que si on leur demande ça, elles prennent la porte et s'en vont. En sachant ça, on s'est dit, on les accueille et on ne leur demande rien. On leur offre tout ce dont elles ont besoin. Elles sont à la rue, on va leur offrir ça. Mais à partir de ces besoins matériels là, on est en relation avec elles. Et on a plein d'opportunités d'être en relation avec elles et qu'elles découvrent qu'on ne va pas les renvoyer si elles crient, si elles jettent une tasse par terre. On a ici une très grande tolérance qui fait que les femmes les plus difficiles viennent ici parce qu'ici on ne les met pas à la rue. (Intervenante, La rue des Femmes)

L'accueil inconditionnel, principe universel de l'urgence sociale (Cefaï et Gardella, 2011), dénote la volonté de faire avec la personne telle qu'elle est. C'est La rue des Femmes qui va s'adapter aux situations des femmes et chercher à devenir une prise essentielle à leur survie. Dans un même temps, cette inconditionnalité de l'accueil représente une critique des institutions qui demandent aux femmes accueillies de s'adapter aux différentes règles établies et de s'inscrire dans une logique du projet.

L'inconditionnalité de l'accueil se cristallise également au niveau de l'agencement et de l'aménagement des espaces. Tout d'abord, il faut noter que l'organisation de La rue des Femmes¹⁷ se distingue de celles des hommes dans le sens où elle est beaucoup plus petite¹⁸ et participe de ce que l'on a appelé l'humanisation¹⁹ des hébergements : les dortoirs sont bannis au

17. Nous parlons précisément de la Maison Olga qui regroupe le centre de jour et l'hébergement d'urgence et moyen terme.

18. Certains refuges à Montréal accueillent jusqu'à 200 hommes par nuit.

19. En France, depuis 2008, une politique d'humanisation des hébergements se met en place. Elle consiste soit à rénover les structures par la création de chambres individuelles ou de petites capacités d'accueil, soit à construire de nouveaux bâtiments. Cette humanisation des hébergements se traduit par une personnalisation de l'organisation de l'hébergement. Pour ce qui est des services aux femmes, cette dimension est présente depuis des dizaines d'années.

profit de la « chambre à soi ». Chaque femme hébergée dispose d'une chambre et d'une clé²⁰. Les espaces privés ou semi-privés prennent une place importante et « fournissent la base des processus d'appropriation de l'espace » (Serfaty-Garzon, 2003, p. 5). Ainsi, La rue des Femmes est pensée comme un chez soi en devenir qui n'attend plus qu'à être saisi par les femmes. Une situation observée régulièrement pendant nos observations semble significative de l'adaptation des femmes : le matin, alors que les « externes »²¹ ne sont pas encore arrivées, on peut apercevoir des femmes en robe de chambre, une serviette dans les cheveux, en pantoufles ou encore allongées sur un canapé dans le centre de jour. Ici, l'espace collectif, ouvert sur l'extérieur, est investi, pour un temps, tel un espace privé. Le territoire de l'intimité est alors partagé (Thalineau, 2002), tout comme pouvait l'être le foyer en milieu ouvrier dont parlait Richard Hoggart (1970). Le centre de jour n'est donc pas seulement une scène (Goffman, 1973) où les femmes se construisent une façade, mais il devient une « coulisse » où elles peuvent finalement se relâcher corporellement et apparaître en tenue intime.

L'entre soi féminin

Les services en direction des personnes sans abri reposent sur un ciblage spécifique des publics (Damon, 2002), qui renvoie principalement à une bicatégorisation : d'un côté les hommes et de l'autre les femmes. Au Québec, cette séparation des sexes reste la norme²². Les intervenantes rencontrées pendant l'enquête au Québec²³ décrivent l'entre soi féminin comme une nécessité de sécurité pour les femmes itinérantes qui, pour la plupart, ont subi des violences. Cette sécurité passe indéniablement par des espaces exclusivement féminins. Accueillir uniquement des femmes constitue un préalable à l'intervention²⁴. Les femmes que nous avons rencontrées à La rue des Femmes ont également insisté sur ce principe de non-mixité. Celles qui ont une expérience de la rue perçoivent cet entre soi comme un espace qui sépare et protège du monde masculin de la rue perçu et vécu comme violent (Lieber, 2008).

20. Seules les femmes hébergées en urgence ne disposent pas d'espace à soi, fermé. Elles dorment dans le couloir au premier étage ou encore dans la salle d'activité.

21. Les femmes hébergées sont appelées les « résidentes » et les autres les « externes ».

22. En France, la mixité est devenue un principe de l'intervention sociale depuis les années 1970 (Vidal-Nacquet, 2005). L'entre soi féminin reste minoritaire, sauf dans les dispositifs qui accueillent spécifiquement les femmes victimes de violences.

23. C'est à La rue des Femmes, mais aussi dans les sept autres ressources accueillant uniquement des femmes, que nous avons pu rencontrer ces intervenantes.

24. De plus, cet entre soi est perçu comme une dimension favorisant l'empowerment et permettant le développement des capacités d'agir de ces femmes.

T'es obligée de sortir la journée quand tu es en refuge. Ça fait qu'essaie d'imaginer : je serai avec des hommes tout le temps, tout le temps, tout le temps. Je ne serais pas capable d'être avec des hommes tout le temps, tout le temps, tout le temps. Ils m'auraient tué. Parce qu'il y a la protection pareille par ici, tu sais, c'est une forme de protection aussi pour les femmes. Ils savent qu'ils n'ont pas le droit de venir ici, ils savent qu'ils n'ont pas le droit de rester à la porte, ils savent qu'ils ne peuvent pas rentrer. Ça fait que là, eux autres, ils se disent dans leur tête ben ces femmes-là, elles sont protégées. Si je me fais pogner à tuer cette fille là ou si je me fais pogner à lui faire mal ou si je me fais pogner ou *whatever* je me ferais pogner. Tu comprends, ça fait que c'est une forme de protection. (Linda, 41 ans, itinérante depuis ses 17 ans)

Aller à La rue des Femmes, c'est alors échapper, pour un temps, à la violence de la rue et, en particulier, à celles des hommes. La non-mixité, bien qu'elle soit imposée par La rue des Femmes, n'est pas subie (Delphy, 2008), elle devient même une nécessité. En cela, cet espace devient un lieu refuge, une sécurité pour soi et pour les autres femmes.

Le jeu du skipbo

Le temps passé dans les dispositifs de l'assistance est souvent analysé comme une succession de situations d'attente (Roy *et al.*, 2006) : de l'ouverture des lieux, du temps des repas, d'une place en centre d'hébergement, etc. Pour autant, les femmes ne font pas qu'attendre. À La rue des Femmes, certaines se saisissent des possibilités de « tuer le temps » en pratiquant des activités comme le jeu du skipbo.

À 10 h, les « externes » font leur entrée dans le centre de jour de La rue des Femmes. On reconnaît facilement les habituées qui s'installent sans hésitation. À leur table, on demande un jeu de skipbo aux intervenantes. Le principe de ce jeu de cartes est assez simple : il faut effectuer des suites de 1 à 12 et se débarrasser le plus rapidement possible de ses cartes. À l'accueil de jour, il n'est pas rare de voir trois parties de skipbo en même temps. La table la plus proche des intervenantes²⁵, occupées par les habituées, est celle qui joue le plus. Les femmes se donnent parfois rendez-vous, se réservent la place. Les « pros » du skipbo, par leur dextérité à mélanger les cartes, opèrent telles de véritables croupières. Les pros initient également les intervenantes, les nouvelles stagiaires : apprentissage des règles, des manières de mélanger les cartes, des stratégies. Toutefois, il

25. Elles travaillent principalement à partir du comptoir de la cuisine.

ne faut pas perdre trop de temps dans les explications. En tant que joueuses, elles prennent leur rôle au sérieux : les discussions trop bruyantes ou dérangeantes sont refoulées par les participantes. Il faut jouer certes pour se faire plaisir, mais il faut rester concentré. Ce qui ne les empêche pas de s'enquérir du menu du jour, de saluer les femmes par des « *Hi my dear* » ou « Allo! », ou encore de faire une pause cigarette entre deux parties. À 11 h 30, on range les cartes et on commence à « faire la ligne » pour obtenir un repas. (Extrait du journal de bord).

Comme au café, les femmes se rencontrent, se donnent rendez-vous pour jouer. Le centre de jour est investi pour un temps comme un lieu de rencontre où l'on pratique des activités récréatives. La situation du jeu les fait apparaître comme des individus compétents qui maîtrisent les règles du jeu, les techniques de manipulation des cartes. Ce rôle de joueuse implique une parenthèse dans leur vie ordinaire (Huizinga, 1935) et leur permet de sortir du rôle social qui leur colle à la peau dans de nombreuses interactions, soit celui d'itinérante.

L'observation de cette pratique de jeu nous informe des multiples relations qui s'enchevêtrent et se côtoient. Le skipbo met en lumière les relations entre les joueuses. Les affinités se dessinent clairement dans la succession routinière des parties de cartes. Celles qui jouent ensemble se sont rencontrées dans le centre de jour, elles sont parfois voisines de palier, hébergées dans le même lieu. Si elles ne vivent pas dans la même institution, elles ont une expérience commune des places qui configurent le monde de l'assistance et ont pu se rencontrer dans ces autres lieux.

Même si le cadre de l'accueil aux femmes itinérantes se mue au cours de ces longues périodes d'attente et de pause en une maison de jeu, il demeure toujours présent²⁶. Les femmes ont accès à plusieurs services comme le comptoir vestimentaire, le repas, à des temps de rencontre et d'écoute avec des intervenantes sociales ou des thérapeutes. De plus, en ce lieu, le statut d'itinérante admet, dans une certaine mesure, une proximité entre les usagères et les intervenantes, toutes pouvant entrer dans une partie. Le rôle de joueuse ainsi partagé institue un rapport plus familial dans la relation d'aide tout en demeurant un support de travail pour les professionnelles. L'invitation au jeu pouvant se réaliser des deux côtés, l'aide personnalisée se dessine sous les yeux de l'observatrice. En effet, une intervenante va solliciter une femme plutôt qu'une autre en fonction de la relation établie et de l'accompagnement social engagé. Plus qu'une activité occupationnelle, le jeu devient une prise pour construire ou maintenir la relation d'aide.

26. Le cadre primaire, avec ses règles, s'impose aux individus. Ces derniers peuvent le modifier, le transformer, en attribuer une autre signification. (Goffman, 1974).

Le temps passé à La rue des Femmes à jouer au skipbo est également révélateur de l'attachement au lieu.

Là, je viens à La rue des Femmes tous les jours parce que je connais tout le monde ici. Quand t'es six mois ici, je connais beaucoup de filles. Ça fait que je viens dîner ici puis je m'en retourne. Même j'appelais Maude, elle travaillait ici, puis les samedis soirs quand je m'ennuyais, je descendais puis je jouais au skipbo avec elle en haut au deuxième. Ça faisait passer le temps. (Élisabeth, 62 ans, hébergée pour la première fois à La rue des Femmes en 2008).

Élisabeth vit depuis quelques mois dans un logement adapté²⁷, mais elle continue de fréquenter La rue des Femmes régulièrement pendant les horaires d'ouverture. Elle négocie même sa présence en dehors des temps d'accueil. Cet organisme incarne le lieu et le lien principaux pour Élisabeth, où elle peut « passer le temps », être soutenue et écoutée, mais surtout où elle peut occuper une place qui lui est reconnue.

Les situations observées dans ce centre de jour à Montréal révèlent un certain nombre de prises (aménagement des lieux, entre soi féminin, jeu et activités multiples) qui font de cet espace un lieu possible de construction de relations amicales, de voisinage, d'aide. Plus qu'un lieu de secours, il constitue un lieu de vie, un monde dans lequel elles tissent des relations multiples, des habitudes, dans le sens de l'« acquisition d'un monde » (Merleau-Ponty, 1945), même lorsque leur situation résidentielle s'améliore. La rue des Femmes constitue alors une « niche de sécurité ontologique » (Soulet, 2007, p. 15) dans laquelle certaines femmes s'installent au long cours. Ces situations, observables dans d'autres dispositifs²⁸, questionnent la finalité du travail social qui, selon les propos provocateurs de Marc-Henry Soulet, pourrait devenir un « travail social palliatif » qui mènerait « probablement à des formes de thérapeutique allégée assimilant l'intervention à une écoute relevant plus de la sollicitude et de la compassion que de la solidarité, sous la forme d'appuis qui allègeront afin de permettre de supporter, voire de surmonter, par un effort singulier, l'épreuve d'une vie à côté » (Soulet, 2007, p. 17).

27. Elle a participé au programme At home/chez soi qui est une expérimentation ayant pour objectif l'accès au logement des itinérants ayant des problèmes de santé mentale. Depuis septembre 2013, elle vit dans un logement destiné aux plus de 60 ans.

28. Par exemple au Bistrot social à Saint-Étienne où des hommes et des femmes passent tout leur temps dans ce lieu depuis des années.

PRENDRE PLACE : CIRCULER ENTRE LES DISPOSITIFS

La circulation au Québec

Les différents dispositifs d'hébergement, qu'ils soient d'urgence ou d'insertion, portent en eux une durée limite d'accueil (Roy *et al.*, 2006) : de la nuitée au séjour de moyen à long terme²⁹. Ces temporalités amènent les femmes à circuler dans la ville entre les hébergements. Madeleine a 50 ans lorsque nous la rencontrons à La rue des Femmes. Elle est itinérante depuis 1993. Sous un rire un peu forcé, elle confie avoir vécu avec plus de 500 personnes différentes alors qu'elle « a jamais aimé être en gang ». Depuis plus de vingt ans, elle circule entre les dispositifs d'hébergement à Montréal. Six semaines dans un centre puis quatre mois dans un autre, quelques jours encore ailleurs et ainsi de suite. Cette épreuve du temps limité de l'hébergement l'amène à prévoir ses futurs hébergements, à articuler les séjours afin d'être sûre d'avoir « une place » et de ne pas dormir dehors. Avec le temps, elle a su personnaliser ce circuit, développer des compétences précaires (Bouillon, 2009), négocier les bonnes prises; ce qui lui a permis d'éviter le plus souvent les hébergements sociaux les moins recommandés³⁰ ainsi que les abris précaires tels que les espaces publics ou même les *squats*. L'expérience de Madeleine n'est pas exceptionnelle : des femmes rencontrées à La rue des Femmes connaissent très bien les ressources d'hébergement, elles y circulent parfois depuis longtemps. Cette circulation est nommée le phénomène des « portes tournantes » au Québec et est directement liée au temps d'hébergement offert aux femmes qui est limité et qui les oblige à « tourner » entre les dispositifs d'hébergement. D'ailleurs, des intervenantes travaillant dans des hébergements et accueils appuient cette situation du temporaire qui se prolonge, en affirmant qu'elles connaissent les femmes « depuis une dizaine d'années³¹ », « parce que de plus en plus, les femmes ont toutes fait les maisons d'hébergement, ce ne sont pas des femmes qui sont ici juste pour un an³² ». L'organisation même de l'aide³³ les oblige à circuler entre les services et, paradoxalement, à les ancrer dans les dispositifs, à s'y attacher dans le sens d'une relation contrainte du fait de leurs conditions de vie. En saisissant les prises de survie qu'offrent les dispositifs d'assistance, elles s'enferment dans ce circuit assistanciel (Pichon, 2007). La *shelterisation* devient réticulaire.

29. En cela, ils diffèrent du logement.

30. Perçus comme trop contraignant en termes notamment de liberté de mouvement et de promiscuité.

31. Intervenante d'un centre de jour à Montréal.

32. Intervenante d'un refuge pour femmes à Montréal.

33. Les difficultés d'accès au logement participent également de ce phénomène.

De plus, pour les intervenantes rencontrées pendant l'enquête, cette circulation dans le monde de l'assistance pose problème, car elle ne marque pas une « réelle insertion ». Cela peut même en être un obstacle : « C'est là pour moi le danger, c'est qu'on devient le réseau³⁴ ». Ici, le « réseau » n'est pas conçu comme un milieu de vie, mais bien plutôt comme un relai, un tremplin vers la réinsertion. Dans cette perspective, la *shelterisation* réticulaire est vue comme une mise à l'écart des sociabilités ordinaires de la vie en société. Les « mésusages » du réseau, à savoir cet usage répété des différents dispositifs, entraînent une dépendance faisant d'elles des femmes « plus capables » de vivre dans la normalité, destinées à rester dans la marginalité du monde de l'assistance.

La circulation en France

Cette situation n'est pas propre au système québécois : elle se retrouve également en France, avec quelques différences. De nos observations menées à Saint-Étienne, nous avons repéré deux formes de circulation : la circulation diurne et la circulation nocturne.

Le parcours de Germaine est typique de cette circulation journalière entre les services d'accueil. Germaine a 57 ans³⁵. Elle vit à Saint-Étienne, en France. Chaque jour, elle marche dans la ville d'un service d'aide à un autre. Le matin, dès 8 h, elle se rend dans le seul centre de jour pour sans-abri de la ville qui offre le petit déjeuner où elle vient voir « MON travailleur social », avec qui elle a noué des liens d'amitié. Puis vers midi, elle continue sa route, soit dans un accueil pour toxicomanes, bien qu'elle ne consomme pas de produits, soit dans une église qui offre le couvert. Ensuite, vers 15 h, elle poursuit sa route et se dirige vers le Bistrot social, autre centre de jour pour personnes sans-abri, qui ferme ses portes à 22 h, dans lequel elle peut boire un café et bénéficier d'une collation. Ces déplacements, d'un dispositif à l'autre, occupent le temps de Germaine de manière routinière et dessine sa géographie du savoir survivre (Zeneidi-Henry, 2002).

La circulation entre les dispositifs d'hébergement, quant à elle, devrait être limitée grâce au principe de continuité de l'hébergement inscrit dans la loi DALO³⁶ de 2007 :

34. Extrait d'entretien avec une intervenante d'un refuge à Montréal.

35. Depuis plus de vingt ans, Germaine fait des va-et-vient entre le logement, les hébergements d'urgence et les hébergements d'insertion.

36. Droit au logement opposable.

Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation. (Article L.345-2-3 du Code de l'action sociale et des familles).

Néanmoins, cette continuité de l'hébergement pose le problème du nombre de places disponibles face à la demande, qui provoque indéniablement une augmentation des listes d'attentes vers les hébergements les plus stables. Les acteurs de l'hébergement n'hésitent pas à parler « d'embolie » du système de l'hébergement, de problème de fluidité produit par le « modèle en escalier » (Gardella, 2014) encore en vigueur en France. Ce modèle repose de manière schématique sur une logique de prise en charge linéaire : de la rue à l'hébergement d'urgence, puis à l'hébergement d'insertion jusqu'au logement. Ces différentes étapes constituent des mises à l'épreuve des individus concernant leur capacité à habiter³⁷ et contribuent à construire des frontières entre hébergement et logement, entre ceux qui sont prêts à sortir de l'hébergement et ceux qui ne le sont pas. Pour limiter ces fractures, depuis 2010, les offres et demandes d'hébergement et de logement adaptés sont centralisées au SIAO : service intégré d'accueil et d'orientation. Aucune admission directe, à la porte des centres d'hébergement, ne peut se faire. Le SIAO, par le biais d'un diagnostic social mené par des travailleurs sociaux puis par des commissions organisées régulièrement, traite et oriente les demandes. Lors d'une commission, les membres présents ont opté pour l'orientation vers un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour Charlotte, 22 ans, car elle est décrite comme une jeune femme « déficiente » qui ne sait pas « gérer un budget » ni « vivre dans un logement »³⁸. Elle est sous le coup d'une expulsion de son logement. Mais les places en CHRS sont réduites : elle est sur liste d'attente. La circulation entre les dispositifs est ici limitée par ce nouvel organe qu'est le SIAO, mais au prix d'une longue attente : Charlotte attendra finalement six mois à l'Asile de nuit de Saint-Étienne, avant d'accéder au CHRS. Cette situation fait indéniablement penser au problème du logement social, produit d'une rareté encore plus prononcée que l'hébergement et qui semble, malgré la volonté de rapprocher le secteur de l'hébergement et du logement, être un horizon qui s'éloigne de plus en plus pour certaines femmes.

37. Ainsi, la circulation entre les services est donc construite de façon linéaire, même si aujourd'hui le paradigme du logement d'abord (housing first) est de plus en plus valorisé.

38. Notes issues d'une observation d'une commission du SIAO. Ces commissions regroupent 17 associations dans le département de la Loire. Au moins cinq associations doivent être représentées pour pouvoir mener les orientations. Lors de la présentation de la situation de Charlotte, on comprend qu'elle connaît une instabilité résidentielle depuis ses 17 ans.

CONCLUSION

Avoir recours aux dispositifs d'assistance met en situation de demandeuses les femmes sans-abri : une relation hiérarchisée s'établit indéniablement. Cette relation se prolonge par l'obligation de se soumettre à un régime disciplinaire (l'établissement de règles et de normes) et bien souvent de vie collective. Comme le note Shirley Roy :

[L']accès, s'il comprend l'obtention d'un certain nombre de services (nourriture, vêtements, toit, etc.), signifie par ailleurs des pertes considérables sur le plan, notamment, de sa liberté (de mouvement, entre autres), de sa représentation de soi (identité positive), de son rapport aux autres (restreint au monde de la marge ou aux rapports de subordination), etc. » (Roy *et al.*, 2006, p. 57).

Ainsi, les prises de l'assistance invitent et parfois imposent des conduites : l'ancrage ou la circulation entre les dispositifs. En insistant sur l'ambivalence de la prise, à savoir le passage de la prise à l'emprise, la complexité des interactions entre ce monde de l'assistance et les femmes sans-abri se dessine.

Du côté du travail social, les situations d'ancrage et de circulation entre les dispositifs peuvent être considérées comme un problème pour ceux qui penchent du côté de la réinsertion, de l'autonomie des femmes, puisqu'elles marquent une impossibilité de sortir du monde de l'assistance. Pour d'autres, elles peuvent signifier une inclusion, une possibilité d'être là, de trouver une place et de prendre place. En ce sens, ce phénomène de la *shelterization* interroge les formes et finalités du travail social aujourd'hui. Pour finir, malgré la focalisation sur l'adaptation des femmes au monde de l'assistance, celui-ci ne constitue pas une institution totale (Goffman, 1961) dans le sens d'un univers clos, fermé sur lui-même. Les femmes peuvent, malgré tout, résister à cette forme de dépendance en mobilisant des ressources à côté de l'assistance, voire en refusant d'avoir recours aux dispositifs.

BIBLIOGRAPHIE

- AMISTANI, C. (2001). Les femmes sans domicile : rapports à l'institution, système de valeurs et éducation informelle (Thèse de doctorat en science de l'éducation). Université Paris Nord.
- BOUILLON, F. (2009). *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses universitaires de France.
- BROUSSE, C. (2006). Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté. *Économie et statistique*, 391-392, 15-34.

- CEFAÏ, D. ET GARDELLA, É. (2011). *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*. Paris : La Découverte.
- CHATEAURAYNAUD, F. (1999). *Les relations d'emprise. Une pragmatique des asymétries de prises*, document de travail.
- CHOPPIN, K. ET GARDELLA, É. (dir.) (2013). *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- DAMON, J. (2002). *La question SDF. Critique d'une action publique*. Paris : Presses universitaires de France.
- DELPHY, C. (2008). La non-mixité : une nécessité politique. En ligne, <http://msi.net/La-non-mixite-une-necessite>, (Consulté le 30 avril 2015).
- FOURNIER, L. (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- GARDELLA, É. (2014). *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980* (Thèse de doctorat de sociologie). École normale supérieure de Cachan.
- GIBSON, J. (2014). *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux : Éditions Dehors.
- GLASER, B. ET STRAUSS, A. (2009). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Éditions Armand Colin.
- GOFFMAN, E. (1961). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Les Éditions de minuit.
- GOFFMAN, E. (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne. La Présentation de soi*. Paris : Les Éditions de minuit.
- GOFFMAN, E. (1974). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Les Éditions de minuit.
- GRIMARD, C. (2011). *Les refuges pour hommes itinérants à Montréal, lieux de passage ou d'ancrage? Enquête sociologique sur une institution paradoxale*. (Thèse de doctorat de sociologie). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM. <http://www.archipel.uqam.ca/4247/1/D2219.pdf>
- HOGGART, R. (1970). *La culture du pauvre*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HUIZINGA, J. (1935). *Incertitudes. Essai de diagnostic du mal dont souffre notre temps*. Paris : Librairie de Médicis.
- INSEE (2012). *L'hébergement des sans-domicile en 2012*. En ligne, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1455 (Consulté le 15 avril 2014).

- JOSEPH, I. (1997). Prises, réserves, épreuves. *Communications*, (65), 131-142.
- LABERGE, D., MORIN, D. ET ROY, S. (2000). L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 83-99). Sainte-Foy : Éditions Multimondes.
- LABERGE, D., ROY, S. ET ROZIER, M. (2003). Entre la survie et la sortie de rue : le discours de femmes itinérantes. Dans V. Châtel et M-H. Soulet (dir.), *Faire face et s'en sortir. Vol 1 : Négociation identitaire et capacité d'action* (p. 35-42). Fribourg : Éditions universitaires de Fribourg.
- LANZARINI, C. (2003). Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale. *Cahiers du genre*, (2)35, 95-115.
- LIEBER, M., (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Presses de Sciences Po.
- MARCUS, G. (1995/2010). Ethnographie du/dans le système-monde. L'émergence d'une ethnographie multisituée. Dans D. Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique* (p. 371-395). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- MARPSAT, M. (1999). Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans-abri, *Population*, 54(6), 1019-1032.
- MARTUCELLI, D. (2002). *Grammaires de l'individu*. Paris : Gallimard.
- MAURIN, M. (dir.), (2013). Vocabulaire. Arpenter le domaine du sans-abrisme. Dans K. Choppin et É. Gardella (dir.), *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, (p.157-234). Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- PICHON, P. (2007). *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe*. Saint-Étienne: Presses universitaires de Saint-Étienne.
- PICHON, P. (dir.), (2008). *SDF, Sans-abri, Itinérant, Oser la comparaison*. Presses universitaires de Louvain.
- QUÉRÉ, L. (1999). Action située et perception du sens. Dans M. de Fornel et L. Quéré (dir.), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales* (p. 300-338). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- ROY, S., MORIN, D., LEMETAYER, F. ET GRIMARD, C. (2006). Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux. Rapport de recherche du Centre de Recherche sur l'Itinérance et l'exclusion sociale.

SERFATY-GARZON, P. (2003). Le chez-soi : habitat et intimité. Dans M. Segaud et al. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (p. 65-69). Paris : Armand Colin.

SIMMEL, G. (1998[1907]). *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France.

SOULET, M-H. (2007). Une reconnaissance du travail social palliatif. *Dépendances*, 3, 14-18.

THALINEAU, A. (2002). L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés. *Ethnologie française*, 32(1), 41-48.

VEXLIARD, A. (1956). *Introduction à la sociologie du vagabondage*. Paris : Marcel Rivière.

VIDAL-NAQUET, P. (2005). Les femmes SDF dans le système assistanciel. Dans D. Ballet (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens* (p. 167-178). Paris : Presses universitaires de France.